

# ***Les échos de Berteaucourt les Dames***



Hiver 2020



# SOMMAIRE

2

|                                        |         |
|----------------------------------------|---------|
| Quelques mots...                       | page 3  |
| La cérémonie du 2 septembre            | page 4  |
| La marche blanche en hommage à S. PATY | page 5  |
| Les commémorations du 11 novembre      | page 6  |
| Noël dans la commune                   | page 9  |
| Le patrimoine                          | page 11 |
| La médiathèque                         | page 12 |
| Le judo club de St Ouen                | page 14 |
| La communauté de communes              | page 15 |
| La friche Sièges de France             | page 16 |
| Communications diverses                | page 17 |
| Infos pratiques                        | page 19 |
| Calendrier                             | page 20 |
| État civil                             | page 21 |
| Concours des maisons fleuries          | page 22 |

Directeur de publication: Dominique MOREL  
commission Communication: Delphine BRIAU – Florence FOURNIER  
– Laurence LHORLOGE – Mandy GHIER – Martine LEDOUX – Magalie  
BIGOT  
imprimé par nos soins



## Quelques mots...

3

Mesdames ,messieurs ,

Le conseil municipal, l'ensemble du personnel et moi-même vous présentons tous nos vœux pour cette nouvelle année.

La santé sera la priorité pour 2021 . Après une année 2020 très compliquée moralement avec toutes les contraintes liées au virus, vaincre le virus et revenir à un mode de vie normale est notre souhait à tous.

Nous avons tous été touchés par la perte de parents, d'amis emportés par la maladie. Nous avons une pensée pour eux.

Pour en revenir à notre commune, nous travaillons activement pour que votre village soit à la hauteur de nos ambitions.

Un village propre, fleuri , accueillant, sécurisé. Tout sera mis en œuvre dans l'intérêt de tous.

Des projets seront à l'étude cette année et il faudra décider des priorités. Le chantier est vaste et nous devons surveiller les dépenses à engager et ne pas hésiter à aller chercher les aides dont nous pouvons bénéficier.

J'évoque par exemple l'éclairage public, le panneau d'information sur la place de la mairie, la vidéosurveillance, la sécurité routière du village...

En ce début d'année, le directeur académique nous a informé qu'il envisageait de fermer une classe dans notre école (situation qui n'est pas irréversible , mais nous devons réagir). Cette situation ne date pas d'aujourd'hui : depuis plus de 3 ans, les effectifs diminuent. Voilà pourquoi il est important de trouver ensemble des solutions qui pourraient permettre le maintien de l'école dans son état actuel.

Un vaste programme pour votre village  
Bonne année à tous

Dominique MOREL  
Maire de Berteaucourt les Dames



## La cérémonie du 2 septembre

4

Le 2 septembre, une cérémonie du souvenir en mémoire des martyrs du nazisme s'est déroulée dans notre village. Les représentants de la municipalité, la fanfare, les porte-drapeaux et les anciens combattants se sont rassemblés devant la plaque commémorative pour y déposer une gerbe.

C'est au cours de la nuit du 26 au 27 août 1944 que Marcel BODELU et Pierre WIMART, deux résistants habitant le village, sont surpris par une patrouille allemande au cours d'une action de sabotage. Les deux hommes sont emmenés au siège de la Gestapo de Domart. Frappés et martyrisés, les deux hommes ne parlent pas. Sans aveux, les SS adoptent une autre méthode. Le 27 août, un fort contingent de troupes allemandes cerne Domart. Une rafle de tous les hommes de 16 à 60 ans est organisée. A l'issue de cette rafle, les Allemands emmènent Vincent FERRARI, Gaëtan GUILLERAND, Gaston MORIN et René DESMAREST. Ils viendront rejoindre leurs compagnons d'infortune au château de Ville le Marcler où ils seront à nouveau torturés. Quelques temps plus tard, on découvrira un charnier et les morts seront exhumés pour identification. Auprès des corps de 3 Domartois, on retrouve BODELU et WIMART de Berteaucourt les Dames, et Achille MONFLIER de Bernaville. Quant à Gaston MORIN, il sera abattu à la Feldgendarmerie d'Abbeville lors de l'évacuation précipitée des Allemands le 1<sup>er</sup> septembre 1944.

Berteaucourt les Dames est libérée le 2 septembre 1944.







5

## La marche blanche en hommage à Samuel PATY

Une centaine de personnes s'est rassemblée à l'appel du Conseil Municipal pour rendre hommage à Samuel Paty, décapité le 16 octobre.







# Les commémorations du 11 novembre

6

En raison de la crise sanitaire, le dépôt de gerbe s'est tenu en très petit comité, mais a eu lieu malgré tout.



La Fanfare du village en effectif réduit, les anciens combattants, le souvenir français et quelques élus étaient réunis pour l'occasion.



**MESSAGE**  
*de*  
**L'UNION FRANÇAISE DES ASSOCIATIONS  
DE COMBATTANTS  
ET DE VICTIMES DE GUERRE (U.F.A.C.) \***

**11 NOVEMBRE 2020**

*\* L'UFAC souhaite que ce message soit lu par une jeune fille ou un jeune garçon. Il convient que la lectrice ou le lecteur ait non seulement lu le texte auparavant, mais aussi qu'il lui ait été explicité. Il appartient donc à toute instance éducative ou associative contactant la future lectrice ou le futur lecteur, d'assurer cette information au travers, entre autres, de témoignages.*

Il y a 102 ans, près de la gare de Rethondes, dans une clairière de la forêt de Compiègne, était signé l'Armistice du 11 Novembre 1918.

Ainsi s'achevait, après quatre années de combats meurtriers, la Première Guerre mondiale.

La France, victorieuse, mais affaiblie, déplorait :

- . 1 400 000 morts
- . 740 000 invalides
- . 3 000 000 de blessés
- . des centaines de milliers de veuves et d'orphelins.

Ce bilan très lourd nous rappelle nos valeureux aînés tombés au Champ d'Honneur et reflète l'ampleur de leurs sacrifices consentis pour un idéal de Paix, de Liberté et de Fraternité.

Conservons à cet anniversaire du 11 Novembre 1918 et en hommage au glorieux comportement des soldats de Métropole, des Territoires d'Outre-mer, des Pays alliés et à leur sacrifice, la réelle dimension de ce Souvenir, que nul n'a le droit d'effacer, d'amoindrir ou d'ignorer.

Ils sont morts pour la France !

N'oublions pas non plus nos combattants des Opérations Extérieures pour qui, cette date du 11 novembre, est la façon qu'a la France d'honorer ceux qui se battent et parfois meurent loin de leur pays. Les événements tragiques de ces mois passés nous rappellent, en effet, que l'engagement de ces soldats a un coût, celui du sang.

En cette année 2020, l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre (UFAC) estime que la situation internationale, particulièrement dangereuse, rend plus important que jamais, le rôle de l'Organisation des Nations Unies. En ce 75<sup>e</sup> anniversaire de la signature de la Charte, l'UFAC invite toutes les générations et spécialement la jeunesse, à œuvrer pour un monde plus juste, plus solidaire et en paix.

Vive la République !

Vive la France !





jeanmichelmarechal@neuf.fr

LE SOUVENIR FRANÇAIS

Comité de Berteaucourt les Dames

73, rue du gl. Leclerc 80670 PERNOIS  
Tél: 0683120222



*Ce 11 novembre comme le 8 mai fut étrange. S'il a reflété l'ardente obligation du confinement, il a aussi traduit notre incapacité à imaginer le temps d'après. Le souvenir Français fut représenté dans différentes communes par l'apport d'un fleurissement à Berteaucourt, Saint Léger, Domart, Pernois, Halloy les Pernois Naours, Wargnies.*

*Le nombre de personnes portant les séquelles de la 1<sup>re</sup> guerre mondiale (militaires et civiles) s'élève à plus de 40 millions, 20 millions de morts et 21 millions de blessés. Ce nombre inclut 9 millions 700 mille morts pour les militaires et près de 10 millions pour les civils. Les alliés de la première guerre mondiale perdent plus de 5 millions de soldats et les empires centraux près de 4 millions. Ce jour de commémoration doit-nous inciter à la réflexion.*

*Depuis plus de 130 ans le Souvenir Français œuvre à ce que la mémoire des combattants ne tombe dans l'oubli. Pour la plupart, ils n'avaient qu'une vingtaine d'années.*

*Gardien de notre mémoire le Souvenir Français avec ses bénévoles recherche et entretient les sépultures abandonnées dans les cimetières communaux afin que leurs dépouilles ne finissent dans l'ossuaire communal.*

*A savoir, que nous ne sommes pas des mendiants quand nous passons chercher des cotisations. La pandémie nous a imputé de revoir les adhérents, mais vous pouvez nous faire parvenir vos dons.*

À NOUS LE SOUVENIR À EUX L'IMMORTALITÉ



LA FLAMME DE L'ESPOIR



*Le 11 novembre au monument aux morts. Fleurissement des tombes MPLF*



La quête Nationale du Souvenir Français à Berteaucourt, Saint-Léger et Domart





## Noël dans la commune

### Les décorations dans le village

Faute d'avoir pu illuminer le village cette année (les commandes de décorations lumineuses se faisant en mars, avant l'installation du nouveau conseil municipal et en plein confinement), quelques sapins et décorations réalisés par les employés communaux ont été installés dans la commune.



### Les colis des aînés

L'année 2020 ayant été très particulière pour tous, mais aussi pour nos aînés (pas de voyage notamment), le conseil municipal a choisi de leur offrir un bon d'achat à utiliser à Intermarché en complément de l'habituel colis de Noël.





## Et nos enfants?

Le spectacle de Noël n'a malheureusement pas pu avoir lieu en raison des restrictions sanitaires. Les enfants cependant ont reçu leur pochon de friandises, directement à l'école du village pour les enfants qui y sont scolarisés, à domicile pour tous les autres.

Un goûter a également été offert aux enfants de l'école par l'APEB (Association des Parents d'Elèves de Berteaucourt les Dames), classe par classe et dans le respect des consignes sanitaires, histoire de compenser au moins en partie l'absence de Marché de Noël.



L'APEB tient à remercier ...

- Tous les élèves et leurs parents, qui participent toujours aux différentes actions mises en place par l'Association et sont force de propositions pour de nouvelles opportunités
- L'équipe enseignante avec qui les projets se montent avec conviction et bonne humeur.
- Les commerçants locaux avec qui nous avons pu mener en cette fin d'année des actions pour compenser en partie l'impossibilité d'organiser des manifestations, et plus particulièrement Adeline, la fleuriste du village, pour son enthousiasme à travailler avec nous.

TRES BELLE ANNEE 2021 A TOUS





# Le patrimoine

11

- L'ASPAC (association de sauvegarde du patrimoine communal) va installer devant nos édifices dont deux sont classés, trois pupitres. (devant la chapelle, le couvent et l'église abbatiale). Ils permettront ainsi aux promeneurs de mieux connaître le riche passé de notre commune. Ce descriptif sera directement lié par un QR code au site de la mairie « notre patrimoine », enrichi par l'ASPAC de nombreux documents sur notre ancienne Abbaye Royale Bénédictine. Projet financé en grande partie par l'association, nous tenons à remercier la Mairie pour son soutien et son aide financière.



## ASPAC / BERTEAUCOURT LES DAMES

Association de sauvegarde du patrimoine communal

L'ASPAC veille à la sauvegarde et à la mise en valeur de notre patrimoine : -

L'abbatiale du XII<sup>e</sup> siècle - Les vestiges de l'abbaye et son logis dit « le couvent » - La chapelle St Gautier et sa source (miraculeuse ???)

Depuis 9 siècles malgré bien des déboires nos anciens ont toujours réussi à sauver et entretenir nos édifices. Continuons afin de transmettre à nos générations à venir une partie de LEUR HISTOIRE.

Ces dernières années avec nos adhérents, l'appui et l'aide de la commune, nous avons œuvré dans ce but, beaucoup reste à faire.

✂.....J'ADHERE A L'ASPAC

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

Règle la somme de 7 € X..... soit ..... € afin de devenir membre de l'ASPAC pour soutenir la protection et la mise en valeur du site de Berteaucourt les Dames. Vous pourrez participer aux assemblées et à la vie active de l'association. Votre carte vous sera envoyée.

Paiement par : Chèque à l'ordre de l'ASPAC ou en espèces.

ASPAC Mairie 90 rue E.Létocart 80850 Berteaucourt les Dames ☎ 03 22 51 04 70



# La médiathèque

12

## **Modalités d'inscription**

La médiathèque est un lieu de culture , de découverte, d'animation ...Vous y trouvez un choix varié de romans , albums , revues , documentaires , BD etc.  
Chaque année , son stock s'enrichit avec des achats réguliers grâce aux aides financières de la municipalité et également de la Communauté de Communes Nièvre et Somme.

## **S'inscrire**

Tarif : l'inscription est entièrement **gratuite** pour tous, quelque soit l'âge et le lieu de résidence.

Validité : l'inscription à l'une des médiathèques du réseau est valable dans toutes les médiathèques.

Durée : l'inscription est valable 1 an, de date à date.

Documents à fournir : un justificatif de domicile de moins de 3 mois et une pièce d'identité

## **Emprunter et réserver**

Vous pouvez emprunter un document dans une médiathèque et le rendre dans une autre médiathèque du réseau.

Durée de prêt : 4 semaines prolongeables

Modalités de prêts : 5 documents

## **Horaires au public**

Mardi : 14h00-18h30

Mercredi : 9h00-12h / 14h00-18h00

Vendredi : 12h30-18h00

Samedi : 9h00-12h00 / 14h00-17h00

## **Contacts**

Pour tout renseignement veuillez contacter la responsable Sylvie De Almeida au 03.22.39.11.48 OU par mail : [mediathequeberteaucourt@nievresomme.fr](mailto:mediathequeberteaucourt@nievresomme.fr)

## **Dons**

La médiathèque accepte les dons de documents sous certaines conditions :

### **Livres**

La médiathèque accepte les dons de livres de toutes sortes , mais selon des critères spécifiques :

Ils doivent avoir été édités il y a moins de trois ans.

Ils doivent être en parfait état : pas de tâches, ni sur les pages, ni sur la tranche ; pas de pages jaunies, pas de couvertures abîmées ou de pages arrachées, pas d'annotations etc.

### **CD et DVD**

La médiathèque ne peut pas accepter les dons de CD ni de DVD pour des raisons de droits d'auteurs .





13

### **A comme... Accès libre**

Vous pouvez entrer dans la médiathèque aux horaires d'ouverture et consulter les documents librement même si vous n'êtes pas inscrit.

### **I comme... Impression**

La médiathèque met à disposition ordinateurs et imprimante pour vous permettre d'imprimer un document

### **O comme... Ordinateurs**

La médiathèque met à disposition des ordinateurs pour consultation d'internet et du catalogue de la médiathèque, pour utilisation de logiciels de bureautique.

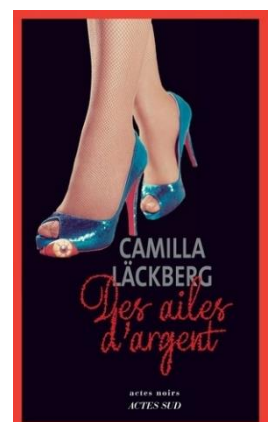
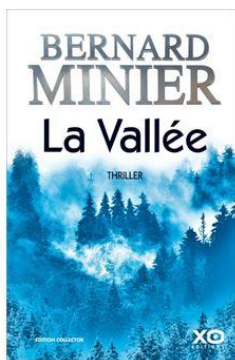
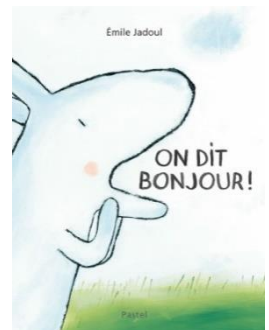
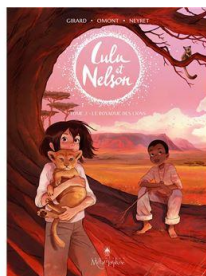
### **P comme... Photocopie**

La médiathèque peut vous dépanner de quelques photocopies.

### **P comme... Portage**

Vous pouvez bénéficier de prêt de documents même si vous n'avez pas la possibilité de vous rendre à la médiathèque .

**QUELQUES NOUVEAUTES** et encore beaucoup d'autres vous attendent à la médiathèque





## Le Judo Club de St Ouen

Le judo club de Saint-Ouen est le premier club fondé dans la Somme en 1949, par le directeur de l'usine St Frère avec des professeurs venant de Paris toutes les semaines, ces professeurs étaient des élèves du maître kawaishi 7e dan,



Le Judo Club St Ouen vous accueille:

► **pour les cours de judo :**

Le mercredi de 17 h à 18 h pour les enfants de 4 / 6 ans .

de 18 h à 19 h pour les 6 /14 ans .

à la salle des fêtes de St Ouen.

Le jeudi de 18 h 15 à 19 h 15 pour les 6/14

à l'atelier scolaire de Berteaucourt les dames .

► **Pour les cours de jujitsu a partir de 14 ans ...**

Le mercredi à St Ouen de 19 h à 21h

Le jeudi soir soit à Pernois, soit à St Ouen de 19 h 30 à 21h30 .

Pour toute information, contacter le Président du Club

Emeric PROFFIT Tél : 0666238972



# La communauté de communes

15

Malgré la covid 19, les réunions de la communauté de communes ont débouché sur des projets concrets :

- L'acquisition de la friche sièges de France a été actée en décembre 2020. C'est donc désormais la communauté de communes du val de Nièvre qui devient propriétaire du terrain. Après 10 ans de pillages et d'incendies à répétitions en toute impunité, c'est une étape importante de franchise. La commune de Berteaucourt a financé la sécurisation du site (mur en parpaings et clôtures interdisant l'accès). La responsabilité de la commune ne pourra plus être mise en cause. La facture de ces travaux viendra en déduction du million d'euros engagé par la commune .
- La commune va se rapprocher de la communauté de communes pour l'archivage numérique de nos documents. Tout ce qui concerne le patrimoine communal, l'abbaye et la friche d'Harondel y seront intégrés .
- Lutte contre le COVID: la com de com a joué un grand rôle notamment en nous fournissant gratuitement les premiers masques.
- La commune a également bénéficié du défibrillateur qui a été offert à toutes les communes du val de Nièvre.





# La friche Sièges de France

16



Dix ans après la fermeture de la dernière entreprise de la friche, la Communauté de Communes Nièvre et Somme devient enfin propriétaire de la friche Saint Frères.

Avant de voir émerger les nombreux projets autour de la réhabilitation du site (école de musique, crèche, lieu dédié à l'artisanat, commerces, logements...), il faudra attendre.

il faut compter encore 3 ou 4 années pour mettre en état le terrain, détruire ce qui doit l'être, sécuriser les lieux victimes de nombreuses dégradations ces dernières années;

Certains bâtiments quant à eux devraient être réhabilités dans le but d'accueillir à terme un musée dédié à la mémoire industrielle de la Vallée de la Nièvre.

Le projet global représente un investissement sur plusieurs années de près de 10 millions d'euros, financés en partie par des subventions et des aides.



# Communications diverses

17

## Le respect des sens interdits (notamment celui situé à l'école primaire)

Un petit rappel du Code de la Route:

**CIRCULER EN SENS INTERDIT**

CONTRAVENTION CLASSE 4



**Amende**  
**135€**

15 jours Minorée : 90€ | Majorée : 375€

**-4 Points**

<https://www.legipermis.com>

 **LegiPermis**   
Sécurité Routière et Législation

### Le stationnement Cité Binet

Un rappel là encore. Le stationnement Cité Binet doit se faire sur le petit parking situé juste à côté. Qui plus est, les stationnements longue durée de véhicules n'appartenant pas aux habitants n'y sont pas autorisés.

Merci de respecter cette consigne pour faciliter le bien vivre ensemble.

De même, **le stationnement abusif** est à proscrire:

- stationnement fixe pendant plus de 7 jours sur l'espace public,
- occupation par un seul véhicule de deux places de stationnement pour « garder la place » pour un second véhicule,
- stationnement dans les pelouses...

Si chacun y met du sien, toute la communauté en bénéficie.

### ► Assainissement

La commune accepte le groupement de commandes entre les communes de Berteaucourt, St Ouen et St Léger relatif à la passation du délégataire du service public (la saur) à condition que chaque commune exécute la part de marché qui lui incombe. Le château d'eau de St Léger (qui dessert une partie de Berteaucourt) fera l'objet d'un appel d'offres pour sa réfection. Le poste de relevage d'Harondel étant hors normes de sécurité, un marché public sera ouvert pour procéder à sa réfection. Ce collecteur recueille les assainissements de Berteaucourt et St Léger. La facture de 80000€ sera couverte pour une partie par des subventions. La station d'épuration de St Ouen rencontre également des problèmes (mise en service en 2013) des travaux y seront nécessaires.

- Les poubelles n'ont pas vocation à rester dehors toute l'année. Elles doivent obligatoirement être rentrées rapidement après le ramassage, et ne pas encombrer inutilement et durablement les trottoirs.
- Les masques c'est sur le visage puis dans une poubelle! Ils ne doivent pas être jetés par terre, sur le trottoir. Les chemins ne sont pas des dépotoirs (canettes, emballage papier carton plastique) les irréductibles des incivilités se reconnaîtront !!!!!
- La vitesse de certains individus dans le village (les mêmes que pour les détritiques): des ralentisseurs seront installés notamment dans le lotissement rue des aubépines et le chemin qui le relie à la rue de Verdun sera interdit aux véhicules à moteur (excepté pour les véhicules d'entretien de la commune)
- Le déneigement des trottoirs devant les habitations incombe à chaque résident (voir l'arrêté municipal). En cas de neige ou de verglas, il faut donc que chacun débaille et sale si besoin pour permettre le passage sans risque des piétons.

**UN GRAND MERCI AUX EMPLOYES COMMUNAUX QUI, SUR LEUR TEMPS LIBRE, ONT ASSURE LE DENEIGEMENT ET LE SALAGE DES ROUTES DE LA COMMUNE LE SAMEDI 16 JANVIER LORS DE L'EPISODE NEIGEUX.**





# Infos pratiques

19

## ► Les nouveaux arrivants

Il est recommandé aux nouveaux arrivants dans la commune de se faire connaître en Mairie, notamment pour l'inscription sur les listes électorales, et pour permettre d'identifier les enfants et les personnes âgées, qui bénéficient notamment de cadeaux de fin d'année.

## ► Les déjections canines

les déjections de nos chiens posent de véritables problèmes : dégradations du cadre de vie, souillures des espaces publics, prolifération des microbes, risques de chute, coût important du nettoyage des zones souillées etc.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.

En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe.

L'amende pour déjection canine est donc fixée à 35 euros le plus souvent, mais les communes sont libres de fixer le montant.

## ► Réunions du Conseil Municipal

En raison du contexte sanitaire, les réunions du Conseil Municipal ne sont pour le moment plus accessibles au public. Vous pouvez retrouver les comptes rendus de ces réunions en Mairie ou sur le site Internet de la commune: [www.berteaucourtlesdames.fr](http://www.berteaucourtlesdames.fr)

Vous pouvez également faire part de vos questions et demandes au Conseil Municipal simplement en les déposant en mairie, en précisant bien vos coordonnées pour qu'une réponse puisse vous être apportée



# Calendrier

20

**Ces dates sont indiquées sous réserve des restrictions qui pourraient être mises en place dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire liée au COVID**

➤ Février:

- Centre de loisirs

➤ Mars:

- Elections régionales
- Elections départementales
- 6: Assemblée générale + déjeuner associations FNAME OPEX SOMME (salle polyvalente)

Les élections régionales et départementales sont repoussées en juin

➤ Avril:

- Chasse aux œufs
- 25: Journée des déportés

➤ Mai:

- 1<sup>er</sup>: partie de pêche
- 8: cérémonie commémorative
- 15: repas association « Mémoires de Berteaucourt »

**Rejoignez nous pour nettoyer le village dans le cadre de l'opération Hauts de France propres le dimanche 21 mars de 9h à 12h! Nous comptons sur vous!!**





FÉLICITATIONS



GRZESIK Jean le 6 octobre

LEDIEU Franck le 11 décembre

Toutes nos pensées à leurs proches.



# Concours des maisons fleuries

Ce concours est accessible à tous les habitants en dehors des conseillers municipaux.

2 catégories sont proposées:

- Jardinière sur la façade
- Jardin visible depuis la rue.

Les inscriptions se font en mairie dès maintenant et jusqu'au 30 avril

Les maisons participantes seront visitées et évaluées par un jury constitué de conseillers municipaux et les résultats seront proclamés en juin

Les gagnants de chaque catégorie seront récompensés d'un bon d'achat



- Des suggestions?
- Des sujets à aborder?
- Des remarques?

N'hésitez pas à nous envoyer un mail: [mairie.berteaucourt-les-dames@laposte.net](mailto:mairie.berteaucourt-les-dames@laposte.net)

Ou à laisser un message en mairie, en laissant vos coordonnées pour pouvoir être recontacté

**RETROUVEZ TOUTES LES  
INFORMATIONS ET ACTUALITES DE  
VOTRE COMMUNE SUR LE SITE  
INTERNET:**

**[www.berteaucourtlesdames.fr](http://www.berteaucourtlesdames.fr)**